

## DISTINCTION ROMANDE D'ARCHITECTURE 3 - 2014

### APPEL A CANDIDATURES

Initiative commune des associations professionnelles (SIA, FAS, FSAI, GAN, GPA), de l'ensemble des Cantons romands et de la plupart des villes romandes, la Distinction Romande d'Architecture est décernée tous les quatre ans.

DRA3

P.A. EIAFR

CASE POSTALE 32

1705 FRIBOURG

INFO@DRA3.CH

+41 26 429 66 96

Tout auteur ou tout maître d'ouvrage d'une réalisation architecturale - projets urbains et ouvrages d'art y compris - achevée entre le 1er avril 2010 et le 31 mars 2014, dans un canton romand ou dans la partie francophone du canton de Berne, district de Bienne compris, est convié à participer à la DRA3 2014. Les catégories d'objets pouvant concourir sont les suivantes : bâtiment construit, espace extérieur, ouvrage d'art.

### CALENDRIER

Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mars 2014 : Enregistrement des candidatures

Été 2014 : Publication de la première sélection

Septembre 2014 : Remise des Distinctions 2014 / Vernissage de l'exposition

Sept. 2014 - Déc. 2015 : Exposition itinérante en Suisse et en Europe



**PRESIDENT DU COMITE DE PATRONAGE** Alain Berset, conseiller fédéral

**MEMBRES DU COMITE DE PATRONAGE** Philippe Biéler, Carmen Perrin, Werner Jeker

**PRESIDENT DU JURY** Daniele Marques

**MEMBRES DU JURY** Fabrizio Barozzi, Philippe Carrard, Jürg Degen, Lisa Ehrensperger, Kersten Geers, Riccarda Guidotti, Tivadar Puskas, Sybille Raderschall, Thomas von Ballmoos

### CONTACT

Distinction Romande d'Architecture 3 - 2014  
p. a. EIAFR - Bvd de Pérolles 80 - CP 32 - 1705 Fribourg  
info@dra3.ch

**DES LE 1<sup>ER</sup> JANVIER 2014**

**Renseignements, règlement et formulaire d'inscription : [www.dra3.ch](http://www.dra3.ch)**